



MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°3 - octobre 2010 (p.1)

Les zones Natura 2000

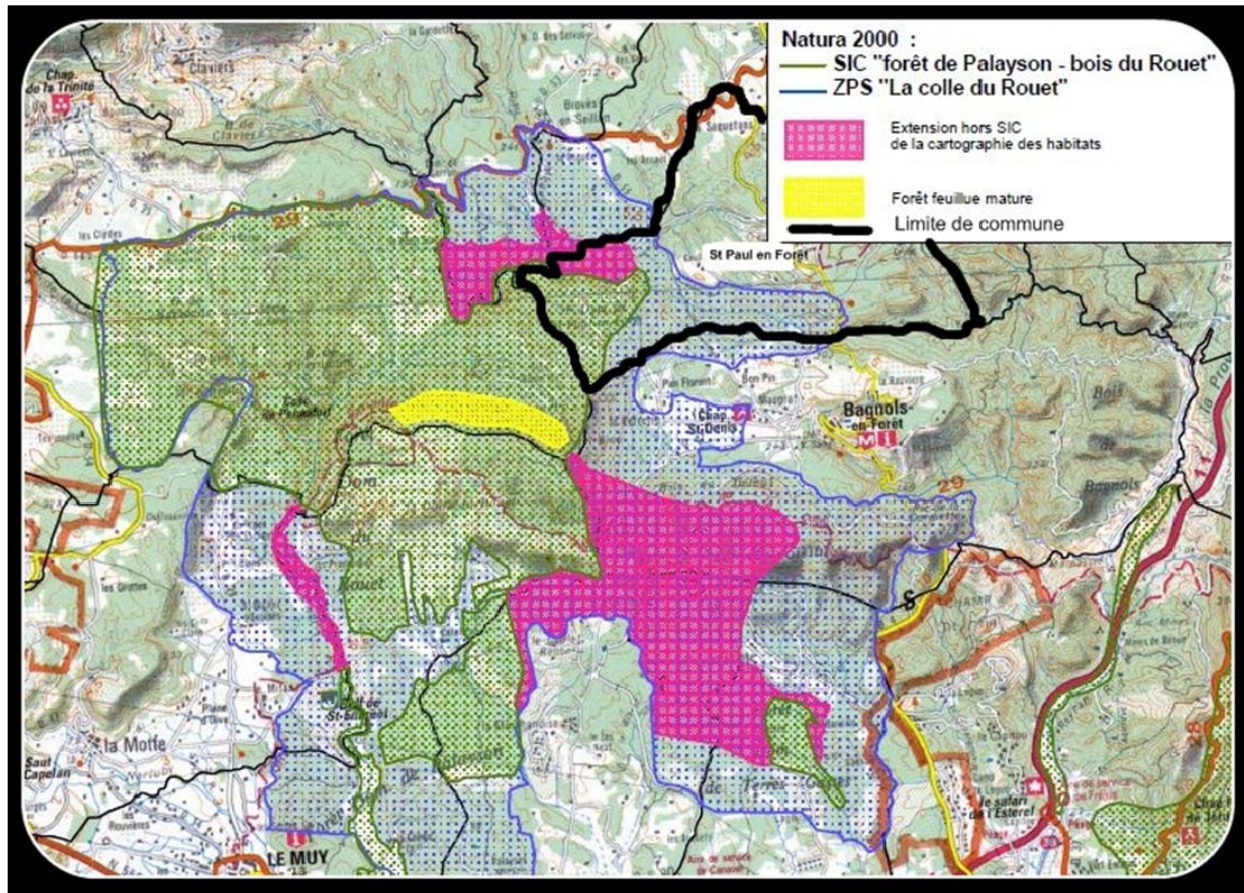
Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Notre beau village qui, comme son nom l'indique, est entouré de forêts, abrite deux types de zones Natura 2000 sur son territoire.

Il s'agit d'un ensemble d'aires protégées au niveau européen. Ces aires sont divisées en 2 catégories :

- Les Zones de protection spéciales (ZPS) relatives à la conservation des oiseaux sauvages
- Les Zones spéciales de conservation (ZSC/SIC) qui présentent un fort intérêt pour le patrimoine naturel qu'il abrite.

Sur Saint Paul en Forêt se trouvent les deux types de zones natura 2000 :



Lettre d'information de la ville de St.Paul-en-Forêt - © copyright
N°3, octobre 2010.

Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la Mairie de
St.Paul-en-Forêt.

Commission d'information et de concertation :
Stéphane Gilardet, Myriam Robbe.

Directeur de publication : André Bagur, Maire ;

Maquette, mise en page, Internet, expédition @ : Yves Guillerault.



MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt

tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89

Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°3 - octobre 2010 (p.2)

Une ZPS (en bleu sur la carte) qui s'étend sur un bon tiers de la commune. L'enjeu principal de ce site est la protection d'oiseaux comme l'Aigle de Bonelli, l'aigle royal, le faucon pèlerin, le grand-duc d'Europe, l'alouette lulu, la bécasse des bois et bien d'autres encore.



Faucon pèlerin



Aigle de Bonelli



Alouette lulu



Aigle Royal



Bécasse des bois

Une SIC (en vert sur la carte). Sur ce site, on trouve des milieux forestiers très diversifiés et diverses communautés amphibies méditerranéennes, dont les exceptionnelles mares cupulaires creusées dans la rhyolite.

Parmi la faune nous trouvons des chauves souris (petits et grands rhinolophes, minioptères de schreibers, murin de beistein...), des cistudes d'Europe, des tortues d'Hermann (jusque dans nos jardins !) et des invertébrés tels le damier de la succise, l'écaille chinée, la cordulie à corps fin...



Cordulie à corps fin



Ecaille chinée



Petit rhinolophe



Damier de la succise



Cistude d'Europe



tortues d'Hermann



Mares cupulaires

Les décisions relatives à Natura 2000 sont prises par un comité de pilotage (COPIL) constitué de membres représentants des parties prenantes du site (Maires, Communautés de Communes, agriculteurs, chasseurs, forestiers, pêcheurs...).

Un DOCOB est en cours de rédaction par la Communauté d'Agglomération Dracénoise (C.A.D.) ; il s'agit d'un document qui livre un état des lieux du site Natura 2000.

Suite à sa rédaction et sa validation, l'animation du site sera mise en place : sensibilisation, information, élaboration de projets...



MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°3 - octobre 2010 (p.3)

La Dame-Jeanne fait peau neuve !

L'association « La Dame-Jeanne » a inauguré, le 1er juillet dernier à l'occasion de la fête des anniversaires du 2ème trimestre, son local fraîchement rénové.

En effet, la municipalité, et particulièrement le Maire, M André Bagur, ont permis de terminer les travaux commencés l'an dernier :

Outre l'ouverture d'une grande fenêtre côté terrasse, qui donne une belle clarté, ainsi que des travaux d'électricité, la peinture « jaune-soleil » a permis de donner à cette salle une luminosité qui ne passe pas inaperçue lorsqu'on y pénètre.

Cet état de fait permettra-t-il de donner un nouvel élan aux adhérents qui viennent passer un bon moment de convivialité le jeudi après-midi...?



Bienvenue aux nouveaux commerçants !

La Municipalité souhaite la bienvenue aux propriétaires des deux commerces qui ont ainsi repris leurs activités depuis quelques temps dans notre village :

- **La boucherie** « Les Viandes du Limousin » tenue par Georges Lecorney (21 rue Michel Auclair tel : 04.94.76.79.01 - 06.29.20.94.51) ;



- Le **Bar-Hôtel Simon**, désormais géré par Patricia FASSIAUX et Arnaud MAHE (rue Louis Simon, tel. En attente).



Site Internet de la Commune

<http://www.saintpaulenforet.fr>



MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°3 - octobre 2010 (p.4)

Exposition sur St.Paul-en-Forêt au CCAL

Au mois de juin 2010, la classe de CM², après de nombreuses semaines de travail sur le sujet, a présenté une exposition sur notre village.



Auparavant, les enfants avaient effectué des recherches sur les « Echos du Clocher » en ligne sur le site Internet de St.Paul. Un long travail de tri, pas toujours simple, mais qui leur a présenté les difficultés des chercheurs.

Ensuite, à partir de cartes postales anciennes, ils sont allés sur le terrain effectuer les mêmes prises de vue, et constater les changements.

Le Maire, Mr Bagur, a aussi très gentiment reçu la classe à la mairie. Il a répondu de manière très enrichissante aux nombreuses questions que les élèves se posaient, suite aux constats effectués en classe et dans le village.

Merci encore à Mr le maire de nous avoir reçu à la mairie ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont déplacées pour admirer le travail des enfants. Et bravo à eux pour cette belle exposition !!!



La classe de
CM² de
Mme Dumesnil

Réduire ses déchets grâce au compostage

Qu'est-ce que le compostage domestique ?

Il s'agit d'un procédé naturel de dégradation des matières organiques grâce aux micro-organismes du sol (vers de terre, champignons) en présence d'air et d'humidité. Le compostage permet de réduire environ 30% du volume de nos poubelles. Associé au tri sélectif maintenant bien présent sur St.Paul-en-Forêt (5 points de tris répartis sur la Commune), le compostage respecte la nature et contribue à la diminution du coût de nos ordures ménagères.

Comment s'équiper à faible coût ?

Depuis le printemps 2010, la Communauté de communes du Pays de Fayence propose aux habitants du canton d'acheter un bac de compostage en bois accompagné d'un guide pour bien réussir son compost pour la somme de 15 euros.

Déjà 500 bacs ont été achetés et distribués. La communauté de commune, au vu du succès rencontré renouvelle l'opération et les nouveaux bacs devraient être disponibles en début d'année 2011.

Si vous souhaitez tenter l'expérience du compostage, inscrivez-vous dès à présent en téléphonant à la communauté de commune au 04-94-76-02-03, bureau des ambassadeurs du tri.

Vous pouvez également faire votre demande par mail : communauté.de.fayence@orange.fr





MAIRIE DE SAINT-PAUL-EN-FORÊT

154 place du champ de foire - 83440 St.Paul-en-Forêt
tel : 04.94.39.08.80 - Fax : 04.94.39.08.89
Courriel : mairie.saintpaulenforet@orange.fr

<http://www.saintpaulenforet.fr>

LA LETTRE D'INFORMATION

N°3 - octobre 2010 (p.5)

Tout beau, le Centre Culturel !

Le Centre Culturel d'Animations et de Loisirs (C.C.A.L.) de notre commune est en cours de rénovation. Cette salle communale polyvalente, spacieuse, agréable, bien agencée permet que se déroulent toute l'année des manifestations et des soirées à la satisfaction des associations de la commune et des St.Paulois.

Pour une meilleure gestion technique, Monsieur le Maire de St.Paul-en-Forêt, Mr BAGUR, a délégué Mr RICCHIARDI Armand, Adjoint ; Ce dernier sera en charge du calendrier (planning), de l'organisation des manifestations et des locations de cette salle, louée en priorité aux associations de la commune et aux St.Paulois.

Pour permettre une bonne gestion du planning annuel de l'utilisation de la salle communale, il est souhaitable de déposer une demande par écrit. Un imprimé à la disposition des demandeurs est à retirer au bureau d'accueil de la Mairie, où Mr RICCHIARDI peut être joint tous les jours entre 11 h et 12 h : Téléphone de la Mairie : 04 94 39 08 80.



*Les travaux de rénovation
exécutés par
Ingrid Roosens*

